

Nombre de membres élus au Bureau : 53	Membres en fonction : 53	Membres présents : 49	Absent(s) excusé(s) : 1	Absents) : 3	Pouvoir(s) : 0
------------------------------------------------	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	--------------	-------------------

Date de convocation : 15 septembre 2020

Vote(s) pour : 49

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 21 septembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2020-09-21-BD-19 :

Concession de travaux et de gestion immobilière avec la SAREMM concernant la réhabilitation du bâtiment T2 sur le Plateau de Frescaty - modification de la délibération du Bureau en date du 11 juin 2019.

Rapporteur : Monsieur Cédric GOUTH

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du 11 juin 2019 autorisant Monsieur le Président à mettre au point et signer une convention d'étude avec la SAREMM sur le bâtiment T2 du Plateau de Frescaty,

CONSIDERANT les ambitions de Metz Métropole relatives au réemploi et à la reconversion du site,
CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole d'être accompagné et de s'appuyer sur la Société Publique Locale SAREMM, dont elle est actionnaire, en lui déléguant le pilotage de cette mission pour le compte de Metz Métropole,

CONSIDERANT l'erreur matérielle sur la délibération du Bureau du 11 juin 2019 autorisant Monsieur le Président à mettre au point et à signer une convention d'étude en lieu et place d'un contrat de concession de travaux et de gestion foncière,

DECIDE de modifier la délibération du Bureau du 11 juin 2019 et de corriger l'erreur matérielle,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à mettre au point et signer le contrat de concession de travaux et de gestion immobilière ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme
Metz, le 22 septembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte

057-200039865-20200921-09-2020-DB19-DE

Numéro de l'acte : 09-2020-DB19
Date de décision : lundi 21 septembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Concession de travaux et de gestion immobilière avec la SAREMM concernant la réhabilitation du bâtiment T2 sur le Plateau de Frescaty - modification de la délibération du Bureau en date du 11 juin 2019
Classification : 8.4 - Aménagement du territoire
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 24/09/2020
Numéro AR : 057-200039865-20200921-09-2020-DB19-DE
Document principal : 99_DE-ERDP19.pdf

Historique :

24/09/20 08:39	En cours de création	
24/09/20 08:40	En préparation	Catherine DELLES
24/09/20 08:41	Reçu	Catherine DELLES
24/09/20 08:44	En cours de transmission	
24/09/20 08:44	Transmis en Préfecture	
24/09/20 08:47	Accusé de réception reçu	